L’ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DE L’AUDIT INTERNE ET DU COMITÉ D’AUDIT

Aix*Marseille université

Le plan

- **Introduction**
- **Les premiers travaux**
- **Les audits**

Introduction

Le comité d'audit a été créé par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 octobre 2012.

Son rôle est d'éclairer le conseil d'administration sur l'efficience du contrôle interne de l'Université d'Aix-Marseille.

Il doit :

- Veiller à l'efficacité et à l'indépendance effective de l'audit interne.
- Arrêter le plan d'audit proposé par le Directeur de l'audit interne.
- Examiner l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.
- Examiner la correcte mise en œuvre des recommandations.
- Donner son avis sur l'adéquation entre les missions et les moyens de la Direction de l'Audit Interne.

Il est prévu 2 réunions par an. La première réunion a eu lieu le 23 octobre 2012, la deuxième le 25 juin 2013.

Les premiers travaux

- Rédaction et proposition au conseil d'administration d'une charte de l'audit interne pour définir la finalité, les pouvoirs, les responsabilités et l'organisation générale de la Direction de l'audit interne dans le dispositif global de contrôle interne. Cette charte a été approuvée le 26 février 2013.

- Arrêt du plan d'audit pour 2013 et confirmation de celui de 2012.

- Suivi des missions effectuées par l'audit interne, 4 en 2012 et 4 prévues pour 2013.

Les Missions

4 missions sur 2012 :

- Analyse du fonctionnement du service **Télé campus** et plus précisément de :
  - Déterminer les coûts complets du service basé à Aix sur P1.
  - Evaluer le montant des ressources propres au vu des conventions signées avec les partenaires extérieurs.
  - Evaluer la charge de travail consacrée à la réalisation des prestations avec les partenaires extérieurs.
  - Vérifier que l'ensemble des droits issus des conventions du service ont bien été constatés sur les années antérieures et notamment en 2010 et 2011.

Extraits de la synthèse du rapport

Les risques liés à l'activité de TéléAMU sont ressortis à **un niveau acceptable**, en raison de son activité et de sa taille. Si des points d'attention ont été relevés notamment dans les domaines comptable et financier :

- Signature sans délégation,
- Manque d'organisation dans le pilotage et le suivi de l'activité (bilans financiers, comité de pilotage et de rédaction manquants, lacunes dans la transmission des documents juridiques aux autres directions centrales)
- Directeur et adjointe non remplacés à la date de la mission,

la mission conclut néanmoins à un niveau de **maîtrise des risques convenable**.

Globalement, sur la base de l'approche retenue de répartition des coûts au prorata de l'activité telle que nous avons pu l'estimer (déclaratif de temps passé ou répartition en fonction des temps de diffusion sur le site TéléAMU), l'activité externe n'était pas génératrice de pertes par rapport aux dépenses dédiées. En revanche, après intégration d'une quote-part des effectifs fixes du service, l'activité était déficitaire.

Les Missions

4 missions sur 2012 :

- Audit financier des comptes des deux ex-écoles constitutives de l'**EPUM** afin de préparer le dialogue budgétaire de 2012 et surtout 2013

Extraits de la synthèse du rapport

Si l'histoire et la politique de gestion **sont propres** à chaque entité et se révèlent **totalement différentes**, il n'en résulte pas moins que la composante créée offre à l'Université un **pôle ingénieur de qualité et reconnu** à terme grâce à sa meilleure visibilité. Cette dernière ne sera possible que par le développement d'une identité forte, améliorée en partie en cela par une unicité de localisation pour le site Nord…….

…….Les ajustements majeurs se situent au niveau du pilotage de la direction unifiée et donc de l'organisation et des outils mis à sa disposition. Ainsi, **une plus grande mutualisation des moyens** paraît souhaitable pour soulager les départements de charges de travail n'entrant pas dans le cadre de leur enseignement. De la même manière, la **centralisation de certaines dépenses** et des délégations de signatures harmonisées et cohérentes semblaient toutes aussi importantes.

Les Missions

4 missions sur 2012 :

- Analyse du traitement des contrats entrants dans le cadre du **7e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD)** des anciens périmètres de l'Université de Provence et de l'Université Paul Cézanne et notamment le respect des règles de gestion financière imposées par la Communauté Européenne.

Extraits de la synthèse du rapport

Ainsi la mission porte une **appréciation convenable** sur l'organisation administrative dans le cadre des projets du 7e PCRD pour **l'Université Paul Cézanne**. Concernant **l'Université de Provence**, elle parait **insuffisante** par un manque de coordination et assez confuse. Dans ce domaine, il semble qu'une mise en commun des bonnes pratiques au niveau du suivi et de la gestion des projets soit nécessaire, en s'inspirant aussi des outils et procédures mis en place par la filiale Protisvalor.

Concernant la gestion financière, compte tenu des anomalies ou des incohérences rencontrées, présentes sur tous les contrats, **les risques apparaissent insuffisamment maîtrisés**.

Toutes ces anomalies font l'objet d'actions correctives de la part de la DRV.

Les Missions

4 missions sur 2012 :

- Audit financier des opérations du **Contrat de Projet Etat Région (CPER)** en cours, ou terminées récemment, afin de s'assurer de leur équilibre financier.

Extraits de la synthèse du rapport

Maitrise d'ouvrage universitaire d'un nombre important de projet sur le CPER 2007-2013. Objectifs : maîtrise du choix des projets et de leur suivi, accélération de la livraison des opérations.

La contrepartie, des risques multiples :

- coûts de personnels supplémentaires financés directement sur les ressources de l'établissement,
- charge de travail supplémentaire sur les fonctions supports entraînant des recrutements,
- perte financière provoquée par le désistement d'un financeur, surtout lorsque l'engagement juridique initial ne couvre pas l'engagement prévisionnel (c'est le cas pour l'Etat, mais aussi parfois pour la région),
- perte financière due au dépassement des enveloppes initiales résultant de dépenses imprévues ou d'augmentations de prix.

Ces risques ne se sont pas produits pour les opérations qui viennent de se terminer, simplement un **décalage de trésorerie** provoqué par un retard dans la notification des justificatifs financiers aux financeurs. Pour l'avenir, il est indispensable de **mettre en place une procédure** définissant le rôle de chacun, de l'élaboration des justificatifs jusqu'à l'encaissement en passant par l'émission des factures de vente.

Il reste encore un nombre important d'opérations en cours et la **vigilance** doit rester importante en ces périodes de difficultés budgétaires. Pour preuve, le désengagement récent de l'Etat sur deux opérations pour un montant approchant les dix millions d'euros.

Il faut cependant noter que l'arrivée en septembre d'un cadre administratif au sein de la DDD **a permis d'accélérer la réorganisation de cette direction**. Il est en effet indispensable que la lisibilité dans le classement des dossiers partagés soit améliorée et le binôme chef de projet-gestionnaire soit renforcé.

Les Missions

1 mission terminée sur 2013 :

- Un audit financier du Service Commun d'Enseignement du Français pour Etudiants Etrangers (SCEFEE) et du service commun Institut d'Etudes Françaises pour Etudiants Etrangers (IEFEE) en préparation de leur fusion.

Extraits de la synthèse du rapport

Avec la fusion, **deux choix** vont s'offrir à la nouvelle direction, soit **marquer davantage les différences** entre les deux services pour rester lisible auprès des étudiants et permettre de conserver les partenariats existants, soit au contraire **harmoniser les formations** pour ne faire qu'une seule proposition mais avec le risque de perdre des partenaires historiques.

Coté administratif, la mission a mis en évidence **des marges d'améliorations** que la fusion doit permettre de réaliser en mutualisant les expériences des équipes.

Cependant, la fusion ne pourra, à elle seule, résoudre le problème récurrent du **déficit de ces 2 services** lorsque l'on raisonne **en coût complet**. En effet, les marges de progrès, si elles existent, restent limitées. Lorsqu'on compare avec les offres des autres universités françaises, le service est déjà à la moyenne tant au niveau des tarifs qu'au niveau du nombre d'heures de cours proposées. Reste que, pour 2012, ce déficit dépasse le million d'euros.

Les Missions

- **En 2013**

1 mission en cours :

- Le traitement administratif des heures complémentaires des enseignants à l'Université, du recrutement à la mise en paiement.

2 missions à venir :

- Le processus de recrutement sur fonds propres
- À déterminer

Le résultat des missions

Les recommandations émises sont hiérarchisées suivant 3 niveaux :

- Recommandation R1 : correspondant à un risque ou à un enjeu majeur. Sont notamment concernés les risques majeurs de conformité (risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, perte financière significative ou atteinte à la réputation) ;

- Recommandation R2 : correspondant à un risque ou enjeu important ;

- Recommandation R3 : correspondant à un risque ou enjeu faible, à un conseil de gestion ou à une bonne pratique permettant d'améliorer significativement l'efficience d'un processus. Ces recommandations peuvent ne pas faire l'objet d'un suivi, à la convenance de la Direction de l'Audit Interne.

Répartition des Recommandations par niveau

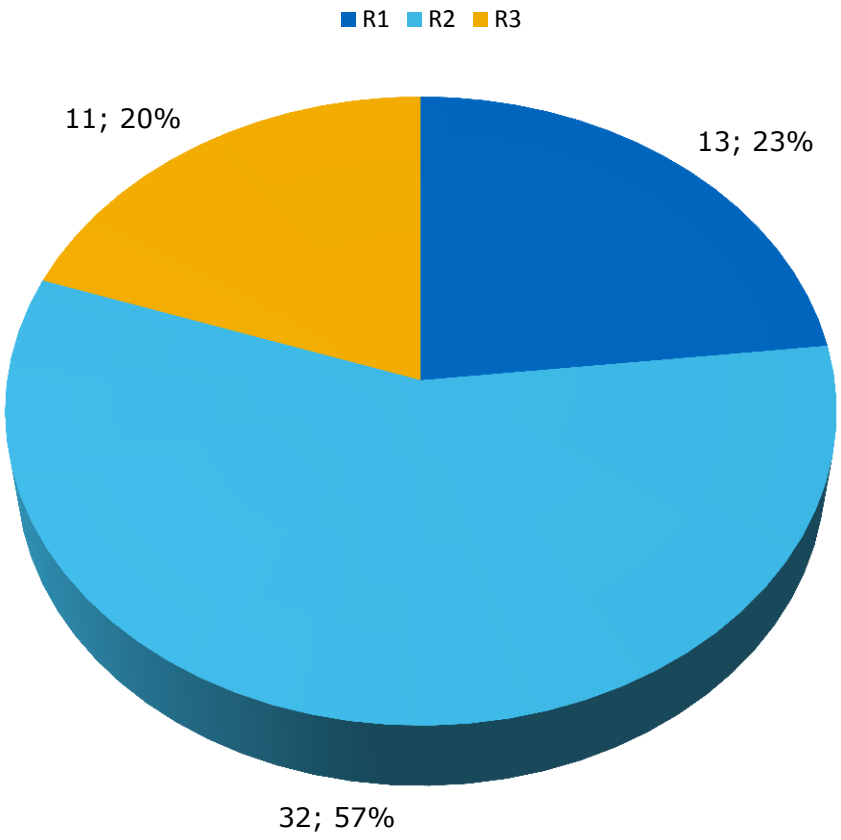

Répartition des Recommandations par mission

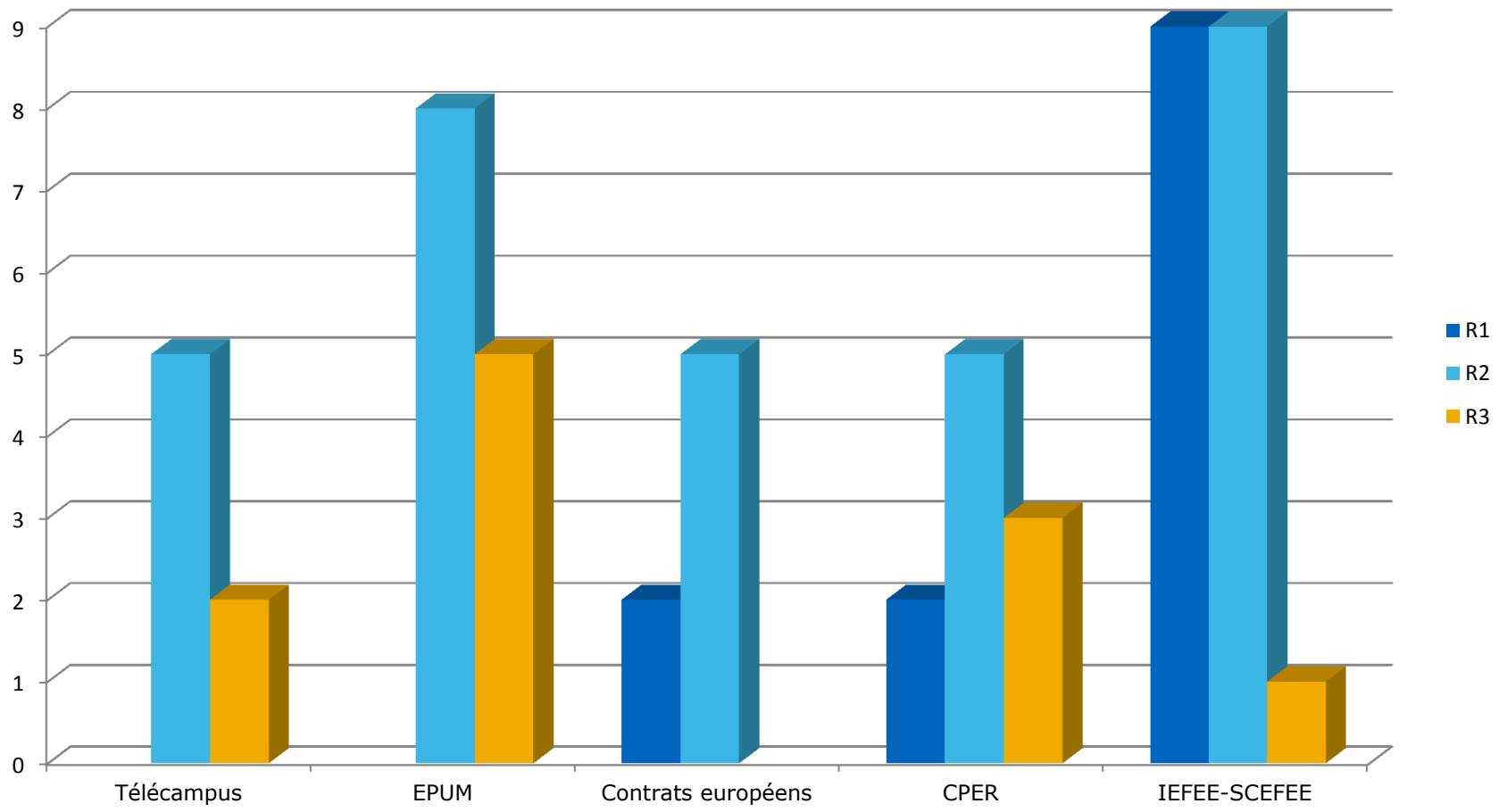

Merci de votre écoute